



**7^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 14 septembre 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Réjean Martel	Président
M. Laurier Bérubé	Vice-président
M ^{me} Aline Dumont	Secrétaire
M ^{me} Alicia Montoni	Trésorière
M ^{me} Maude Lortie	Administratrice
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Lothar Marzell	Administrateur
M ^{me} Julianne Bossé	Administratrice
M ^{me} Lisa Baril-Gravel	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques
M. Alain Michard	Membre du comité sur la qualité de l'air
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Élisabeth Rancourt	Administratrice
M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, District Cap-Rouge-Laurentien
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, District du Plateau

2 citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 8 juin 2021	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
5.	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 20
6.	Période de questions des citoyens	19 h 40
7.	Dossier du conseil de quartier	19 h 55
	<ul style="list-style-type: none">• Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier• Dossier sécurité près des écoles• Qualité de l'air• Table de concertation vélo• VDAAA• Autre(s) dossier(s)	
8.	Trésorerie	20 h 40
9.	Informations et correspondance	20 h 45
10.	Divers	20 h 50
	<ul style="list-style-type: none">• Organisation de débats - Vire au vert• Réglementation d'urbanisme visant la protection des arbres, de la forêt urbaine et des boisés urbains	
11.	Levée de l'assemblée	20 h 55

RÉSOLUTION CQA-21-CA-30

Sur proposition de M^{me} Alicia Montoni, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2021

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-31

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyé par M^{me} Lisa Baril-Gravel, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Réjean Martel enverra aux membres du Conseil un courriel comportant la répartition des administrateurs dans les différents dossiers.

M. Ernesto Salvador Cobos a transmis la réponse de la Ville au sujet des sentiers du [Parc Naturel du Mont-Bélair](#) (Base de plein air La Découverte) reçue cet été :

Les sentiers sont d'accès libre sur les heures d'ouverture du parc à partir de la Base de plein air La Découverte. Deux nouveaux sentiers (marche et vélo de montagne) sont terminés et sont accessibles par l'avenue de la Montagne Ouest (sommet du Mont-Bélair). Il ne reste que la signalisation à installer d'ici la fin juin. La mise à jour de l'information (page Web, 311) est en cours de mise à jour. Des cartes des sentiers seront également accessibles.

M. Réjean Martel écrira à M^{me} Marie-Josée Savard pour obtenir des suivis sur les sujets traités en juin qui n'ont pas encore eu de réponse.

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les conseillers étant absents, il n'y a pas d'interventions.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen demande si le Conseil avait reçu une réponse quant à l'échéancier pour la construction d'un trottoir sur la rue de la Famille et Paul IV. M. Réjean Martel le rajoute dans la liste des sujets qu'il enverra à M^{me} Marie-Josée Savard pour obtenir un suivi.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

M. Réjean Martel a exprimé cette semaine à M. Ernesto Salvador Cobos ses doléances : d'une part, face à la situation des travaux sur la rue Félix-Antoine-Savard pour lesquels le Conseil, pourtant impliqué, n'a pas été informé. D'autre part, il s'interroge également sur l'utilité de l'implication et des recommandations des

Conseils de quartier par rapport aux suivis et aux décisions qu'en fait la Ville. Il déplore enfin les délais de réponse lors de l'utilisation du service 311.

7.1 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du CQ

M. Sébastien Deveault a communiqué avec une responsable de la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette qui l'a référé à une petite entreprise locale qui élabore et produit des vidéos. Avec le budget alloué au projet, six petites vidéos pourraient être réalisées, puis mises en ligne. Le Conseil doit maintenant mettre sur table des idées pour la réalisation de ces six scénarios/thèmes (par exemple, sur le thème de la vitesse). M. Sébastien Deveault invite les membres à lui envoyer leurs idées par courriel.

7.2 Dossier sécurité près des écoles

M. Réjean Martel mentionne que les nouvelles limites de vitesse ont été implantées dans plusieurs rues du quartier.

Travaux sur la rue Félix-Antoine-Savard

M. Réjean Martel fait un résumé de la rencontre concernant l'ajout d'un trottoir sur la rue Félix-Antoine-Savard en juillet dernier, où étaient présents une trentaine de citoyens. M^{me} Marie-Josée Savard a mentionné que l'idée d'ajouter un trottoir du côté ouest de la rue restait en place. Cette position déplaisait aux citoyens qui espéraient ne pas avoir de trottoir, la perte d'un espace de stationnement étant l'argument principal.

Les résidents de la rue, via le syndic des condominiums, ont suggéré que la rue devienne à sens unique, souhaitant ainsi améliorer la sécurité des enfants tout en gardant les espaces de stationnement intacts. La Ville a pris acte de la proposition et elle a présenté trois scénarios :

- Scénario 1 : Celui qui était dans la vidéo (un trottoir du côté ouest de la rue). Plusieurs résidents perdent un espace de stationnement.
- Scénario 2 : Similaire au premier, mais seulement 5 propriétaires sont touchés par la perte de cases de stationnement.
- Scénario 3 : La rue devient à sens unique et le trottoir est installé dans l'emprise de la rue. Aucun citoyen ne perd un espace de stationnement.

À la fin de la rencontre, les citoyens présents ont été invités à choisir parmi les trois scénarios. À majorité, ils ont opté pour le scénario 3. Une rue à sens unique sera une nouveauté dans le quartier.

Concernant l'échéancier de ce projet, M. Ernesto Salvador Cobos a reçu une réponse préliminaire : la Ville reporte en 2022 les travaux, étant donné les modifications qui ont été apportées en juillet pour une rue à sens unique. M. Réjean Martel souligne que ce report aura l'avantage de pouvoir informer dans un délai appréciable les citoyens du secteur sur ces travaux.

7.3 Qualité de l'air

M. Alain Michard partage, avec support visuel à l'appui, le Rapport sur la qualité de l'air 2020. Il met en évidence certains points :

- Une augmentation notoire des jours où la qualité de l'air est mauvaise. L'année 2020, avec 51 jours / 265 heures, constitue le pire bilan en 8 ans (la moyenne des huit dernières années étant de 30 jours / 118 heures).
- Le problème est prépondérant en hiver, lors des quatre mois de températures froides, où les gens utilisent leurs appareils de chauffage au bois. Les foyers problématiques sont notamment ceux qui ne répondent pas aux normes en vigueur.
- Selon le Ministère de l'Environnement et de la lutte aux Changements climatiques, le secteur de Champigny obtient le 2^e pire indice de la qualité de l'air au niveau provincial.

M. Alain Michard demande ainsi une intervention ciblée de la Ville auprès des citoyens du secteur Champigny par rapport aux appareils de chauffage au bois, afin de mieux faire appliquer la réglementation. Il suggère notamment une interdiction totale durant les jours de smog. Considérant les données scientifiques énoncées précédemment, l'augmentation du télétravail, le fait qu'une maison sur trois utilise ce type de chauffage dans le secteur Champigny, ainsi que les problèmes de santé qu'une pauvre qualité de l'air peut impliquer, il faudrait que la Ville intervienne avant novembre. M. Alain Michard demande que le Conseil fasse parvenir le rapport aux deux élus locaux. M. Réjean Martel suggère également de le faire parvenir à M^{me} Suzanne Verreault, responsable des dossiers environnementaux à la Ville, qui avait déjà rencontré le Comité sur la qualité de l'air en 2019.

Les membres discutent de cette demande d'intervention en rapport au nouveau règlement de la Ville sur les appareils de chauffage au bois adopté au printemps dernier. Il s'agirait de demander à la Ville si elle a un échéancier d'intervention face à cette situation qui place le quartier en mauvaise posture, malgré toute la sensibilisation qui a été faite auprès des citoyens.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-32

Considérant que la Ville de Québec a adopté au printemps dernier le Règlement sur les appareils de chauffage au bois ;

Considérant que les données sur la qualité de l'air fournies par la sonde située près de l'école Primevères du ministère de l'Environnement et de la lutte aux Changements climatiques classent le Secteur Champigny comme l'un des secteurs les plus pollués par le chauffage au bois ;

Considérant que ce type de pollution est un facteur aggravant de problèmes de santé préexistants ;

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyé par M^{me} Alicia Montoni, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville de Québec ses intentions

quant aux actions concrètes qui seront prises pour l'application du Règlement sur les appareils de chauffage au bois. Le Conseil souhaite également que des actions soient entreprises avant le 15 novembre 2021, pour tenter d'améliorer la situation de la qualité de l'air du secteur Champigny avant que la période critique — de novembre à février — ne débute.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Table de concertation Vélo

M. Laurier Bérubé n'était pas présent à la dernière rencontre de la Table qui a eu lieu le 21 juin, où le déneigement des pistes et la possibilité de faire des «corridors temporaires Covid» étaient à l'ordre du jour.

Il souligne tout de même la réalisation d'une piste cyclable jusqu'à la Base plein air de Sainte-Foy.

7.5 VDAAA

Le Conseil réfléchit à certaines idées pour rallier les citoyens à ce sujet: jardins communautaires ou partagés, agriculture périurbaine, collaboration avec des organismes communautaires, possibilités de [subventions](#), etc.

7.6 Autre(s) dossier(s)

M. Réjean Martel contactera M. Grondin, responsable du Service d'entretien des voies publiques de la Ville, afin d'obtenir plus d'informations au sujet du déneigement de la passerelle entre la rue Buffon et de l'Étincelle.

8. TRÉSORERIE

M^{me} Alicia Montoni informe qu'il y a actuellement 3 881,95 \$ au compte.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-33

Sur proposition de M^{me} Alicia Montoni, appuyée par M^{me} Julianne Bossé, il est résolu de verser 80\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de l'Aéroport du 14 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Alicia Montoni a procédé à la mise à jour et au paiement des frais annuels du Conseil pour le Registraire des entreprises du Québec.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-34

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu de verser le remboursement des frais encourus par la mise à jour annuelle du Conseil au Registraire des entreprises du Québec (36\$) à M^{me} Alicia Montoni.

Adoptée à l'unanimité

9. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

M. Ernesto Salvador Cobos informe que le Conseil a reçu la dernière revue Urbanité. Il révisé avec les membres les courriels reçus de citoyens et les suivis de la Ville des résolutions du Conseil (la demande assujettie à un règlement relatif aux PIIA dans le secteur du boul. Wilfrid-Hamel et la rue Pellan ; la réouverture des sentiers du Parc Naturel du Mont-Bélair ; l'entretien du sentier piétonnier entre la rue Buffon et de l'Étincelle).

10. DIVERS

10.1 Organisation de débats - Vire au vert

Selon le règlement municipal, un Conseil de quartier ne peut organiser de débat entre conseillers, considérant leur statut apolitique et le budget qui leur est alloué.

10.2 Réglementation d'urbanisme visant la protection des arbres, de la forêt urbaine et des boisés urbains

M. Ernesto Salvador Cobos présente aux membres le projet de [réglementation d'urbanisme visant la protection des arbres, de la forêt urbaine et des boisés urbains](#) dont la consultation se terminait le 8 septembre dernier.

10.3 Activité d'information pour les présidents de conseils de quartier

M. Réjean Martel informe les membres que les présidents de Conseils de quartier ont été conviés à une activité d'information le 23 septembre prochain dans le cadre de la nouvelle Politique de participation publique. M. Réjean Martel (ou son représentant) effectuera un suivi de cette rencontre aux membres du Conseil.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 05.

Accepté à l'unanimité.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Réjean Martel et M^{me} Aline Dumont.

SIGNÉ

Réjean Martel, président

SIGNÉ

Aline Dumont, secrétaire